

**UPOV**

TG/257/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-04-01

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**PHLOX**

Code UPOV : PHLOX\_PAN

*Phlox paniculata* L.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

**DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

Autres noms communs\* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Phlox paniculata</i> L.	Fall phlox, Fall pink, Garden phlox, Panicked phlox, Perennial phlox, Perennial pink, Summer phlox, Sweet William	Phlox	Staudenphlox	Flox paniculada

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN .....	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN .....	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen .....	3
3.4	Protocole d'essai .....	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ .....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité .....	5
4.3	Stabilité .....	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	5
6.	INTRODUCTION AU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	6
6.1	Catégories de caractères .....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple .....	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	13
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères .....	13
8.2	Explications portant sur certains caractères .....	13
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	17
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	18

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Phlox paniculata* L. de la famille des *Polémoniacées*.

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 jeunes plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

3.3.3 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de

la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

### 3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

### 3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

## 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

## 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur (caractère 1)
- b) Feuille : panachure (caractère 11)
- c) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (œil exclu) (caractère 27) avec les groupes suivants :
  - Gr. 1 : blanc
  - Gr. 2 : rose
  - Gr. 3 : rouge
  - Gr. 4 : violet
  - Gr. 5 : rouge pourpre
  - Gr. 6 : pourpre
  - Gr. 7 : bleu
- d) Corolle : œil (caractère 29)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

## 6. Introduction au tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 *Légende*

(\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

a)-c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1.</b> (*) (+)	<b>Plant: height</b>	<b>Plante: hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>		
<b>QN (a)</b>	short	courte	niedrig	baja	Barfourteen	3
	medium	moyenne	mittel	media	Barnine	5
	tall	haute	hoch	alta	Landhochzeit	7
<b>2.</b>	<b>Stem: thickness at middle third</b>	<b>Tige: épaisseur au tiers central</b>	<b>Stiel: Dicke im mittleren Drittel</b>	<b>Tallo: grosor del tercio central</b>		
<b>QN (a)</b>	thin	fine	dünn	fino	Becky Towe	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Elisabeth	2
	thick	épaisse	dick	grueso	Bareleven	3
<b>3.</b> (*)	<b>Stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Stiel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antocianica</b>		
<b>QN (a)</b>	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Becky Towe	1
	weak	faible	gering	débil	Red Feelings	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bartwentyeight	5
	strong	forte	stark	fuerte	Lizzy	7
<b>4.</b>	<b>Stem: length of internode at middle third</b>	<b>Tige: longueur de l'entre-noeud au tiers central</b>	<b>Stiel: Länge des Internodiums im mittleren Drittel</b>	<b>Tallo: longitud de los entrenudos en el tercio central</b>		
<b>QN (a)</b>	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	long	longue	lang	larga		7
<b>5.</b>	<b>Leaf: length</b>	<b>Feuille: longueur</b>	<b>Blatt: Länge</b>	<b>Hoja: longitud</b>		
<b>QN (b)</b>	short	courte	kurz	corta	Elisabeth	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bareleven	5
	long	longue	lang	larga	Barthirtyfive	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>6.</b>	<b>Leaf: width</b>	<b>Feuille: largeur</b>	<b>Blatt: Breite</b>	<b>Hoja: anchura</b>		
<b>QN (b)</b>	narrow	étroite	schmal	estrecha	Junior Surprise	3
	medium	moyenne	mittel	media	Becky Towe	5
	broad	large	breit	ancha	Barthirtyfour	7
<b>7. (* )</b>	<b>Leaf: ratio length/ width</b>	<b>Feuille: rapport longueur/largeur</b>	<b>Blatt: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b>Hoja: relación longitud/anchura</b>		
<b>QN (b)</b>	moderately elongated	modérément allongé	mäßig länglich	moderadamente alargada	Barfive, Rubymine	3
	medium	moyen	mittel	media	Barfourteen, Goldmine	5
	moderately compressed	modérément comprimé	mäßig zusammengedrückt	moderadamente comprimada	Barthirtyfour	7
<b>8. (+)</b>	<b>Leaf: position of broadest part</b>	<b>Feuille: position de la partie la plus large</b>	<b>Blatt: Position der breitesten Stelle</b>	<b>Hoja: posición de la parte más ancha</b>		
<b>QN (b)</b>	towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	Esm Zeus	1
	at middle	au milieu	in der Mitte	en el medio	Bartwentyeight	2
	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base	Becky Towe	3
<b>9.</b>	<b>Leaf: shape in cross section</b>	<b>Feuille: forme en section transversale</b>	<b>Blatt: Form im Querschnitt</b>	<b>Hoja: forma en sección transversal</b>		
<b>QN (b)</b>	concave	concave	konkav	cóncava		1
	flat	plate	flach	plana		2
	convex	convexe	konvex	convexa		3
<b>10. (+)</b>	<b>Leaf: shape of apex</b>	<b>Feuille: forme du sommet</b>	<b>Blatt: Form der Spitze</b>	<b>Hoja: forma del ápice</b>		
<b>PQ (b)</b>	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado	Bartwentyeight	1
	acuminate to acute	acuminé à aigu	zugespitzt bis spitz	acuminado a agudo		2
	acute	aigu	spitz	agudo	Becky Towe	3
<b>11. (* )</b>	<b>Leaf: variegation</b>	<b>Feuille: panachure</b>	<b>Blatt: Panaschierung</b>	<b>Hoja: variegación</b>		
<b>QL (b)</b>	absent	absente	fehlend	ausente	Bartwentyeight, Lizzy	1
	present	présente	vorhanden	presente	Becky Towe, Elisabeth	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>12. (*)</b>	<b>Leaf: anthocyanin coloration on upper side</b>	<b>Feuille: pigmentation anthocyanique de la face supérieure</b>	<b>Blatt: Anthocyanfärbung der Oberseite</b>	<b>Hoja: ondulación del margen</b>		
<b>QN (b)</b>	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Becky Towe	1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte	Empty feelings, Rubymine	3
<b>13.</b>	<b>Leaf: undulation of margin</b>	<b>Feuille: ondulation du bord</b>	<b>Blatt: Wellung des Randes</b>	<b>Hoja: ondulación del margen</b>		
<b>QN (b)</b>	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Barfourteen, Lizzy	1
	medium	moyenne	mittel	media	Elisabeth, Rubymine	2
	strong	forte	stark	fuerte		3
<b>14. (*)</b>	<b>Inflorescence: number of flowers</b>	<b>Inflorescence: nombre de fleurs</b>	<b>Blütenstand: Anzahl Blüten</b>	<b>Inflorescencia: cantidad de flores</b>		
<b>QN (c)</b>	few	faible	gering	débil	Barfive, Junior Surprise	3
	medium	moyen	mittel	media	Barforty, Delilah	5
	many	élevé	gross	elevada	Bareleven, Barnine	7
<b>15.</b>	<b>Pedicel: length</b>	<b>Pédoncule: longueur</b>	<b>Blütenstiel: Länge</b>	<b>Pedicelo: longitud</b>		
<b>QN (c)</b>	short	courte	kurz	corto	Barfourteen	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Becky Towe, Red Feelings	5
	long	longue	lang	largo	Barnine, Goldmine	7
<b>16.</b>	<b>Pedicel: anthocyanin coloration</b>	<b>Pédoncule: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blütenstiel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Pedicelo: pigmentación antociánica</b>		
<b>QN (c)</b>	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Elisabeth, Esm Indigo	1
	medium	moyenne	mittel	media	Esm Zeus	2
	strong	forte	stark	fuerte	Barthirtyfive, Esm Egeo	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>17.</b>	<b>Calyx: length</b>	<b>Calice: longueur</b>	<b>Kelch: Länge</b>	<b>Cáliz: longitud</b>		
<b>QN</b> (c)	short	courte	kurz	corta	Elisabeth	1
	medium	moyenne	mittel	media	Junior Surprise	2
	long	longue	lang	larga	Barthirtyfive	3
<b>18.</b> (*)	<b>Calyx: anthocyanin coloration</b>	<b>Calice: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Kelch: Anthocyanfärbung</b>	<b>Cáliz: pigmentación antociánica</b>		
<b>QN</b> (c)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Barthirtysix, Elisabeth	1
	medium	moyenne	mittel	media	VBL26	2
	strong	forte	stark	fuerte	Esm Indigo	3
<b>19.</b> (*)	<b>Flower: diameter</b>	<b>Fleur: diamètre</b>	<b>Blüte: Durchmesser</b>	<b>Flor: diámetro</b>		
<b>QN</b> (c)	small	petit	klein	pequeño	Red Feelings	3
	medium	moyen	mittel	medio	Elisabeth, Vebablu	5
	large	élevé	groß	grande	Goldmine, Lizzy	7
<b>20.</b> (*) (+)	<b>Flower: perianth</b>	<b>Fleur : périanthe</b>	<b>Blüte: Blütenhülle</b>	<b>Flor: perianto</b>		
<b>QL</b> (c)	absent	absent	fehlend	ausente	Empty Feelings	1
	present	présent	vorhanden	presente	Elisabeth	9
<b>21.</b> (+)	<b>Corolla tube: length</b>	<b>Tube de la corolle: longueur</b>	<b>Kronröhre: Länge</b>	<b>Tubo de la corola: longitud</b>		
<b>QN</b> (c)	short	courte	kurz	corta	Junior Surprise	3
	medium	moyenne	mittel	media	Esm Indigo	5
	long	longue	lang	larga	Elisabeth	7
<b>22.</b> (+)	<b>Corolla tube: diameter just below lobes</b>	<b>Tube de la corolle: diamètre juste en dessous des lobes</b>	<b>Kronröhre: Durchmesser unmittelbar unter den Lappen</b>	<b>Tubo de la corola: diámetro justo por debajo de los lóbulos</b>		
<b>QN</b> (c)	small	petit	klein	pequeño	Esm Egeo, Rubymine	1
	medium	moyen	mittel	medio	Delilah, Vebablu	2
	large	élevé	groß	grande	Esm Indigo	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>23.</b>	<b>Corolla tube: color</b>	<b>Tube de la corolle: couleur</b>	<b>Kronröhre: Farbe</b>	<b>Tubo de la corola: color</b>		
(+)						
<b>PQ</b>	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>24.</b>	<b>Corolla lobe: length</b>	<b>Lobe de la corolle: longueur</b>	<b>Kronlappen: Länge</b>	<b>Lóbulo de la corola: longitud</b>		
(+)						
<b>QN</b>	(c) short	courte	kurz	corta	Bartwenty-nine	3
	medium	moyenne	mittel	media	Becky Towe, Rubymine	5
	long	longue	lang	larga	Bartwenty-eight, Lizzy	7
<b>25.</b>	<b>Corolla lobe: width</b>	<b>Lobe de la corolle: largeur</b>	<b>Kronlappen: Breite</b>	<b>Lóbulo de la corola: anchura</b>		
(+)						
<b>QN</b>	(c) narrow	étroite	schmal	estrecha	Barthirty-two	3
	medium	moyenne	mittel	media	Junior Dream	5
	broad	large	breit	ancha	Esm Indigo	7
<b>26.</b>	<b>Corolla lobe: shape</b>	<b>Lobe de la corolle: forme</b>	<b>Kronlappen: Form</b>	<b>Lóbulo de la corola: forma</b>		
(*)						
(+)						
<b>PQ</b>	(c) elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico		1
	oblate	oblong	breitrund	achatado	Lizzy	2
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Bartwenty-nine	3
	obdeltate	obdeltoïde	verkehrt deltaförmig	obdeltado	Bartwenty-eight	4
<b>27.</b>	<b>Corolla lobe: main color of upper side (excluding eye)</b>	<b>Lobe de la corolle: couleur principale de la face supérieure (oeil exclu)</b>	<b>Kronlappen: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Auge)</b>	<b>Lóbulo de la corola: color principal del haz (excluido el ojo)</b>		
(*)						
(+)						
<b>PQ</b>	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>28.</b>	<b>Corolla lobe: secondary color of upper side (excluding eye)</b>	<b>Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face supérieure (œil exclu)</b>	<b>Kronlappen: Sekundärfarbe der Oberseite (ohne Auge)</b>	<b>Lóbulo de la corola: color secundario del haz (excluido el ojo)</b>		
<b>PQ</b>	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>29.</b> (* (+)	<b>Corolla: eye</b>	<b>Corolle: oeil</b>	<b>Krone: Auge</b>	<b>Corola: ojo</b>		
<b>QL</b>	(c) absent  present	absent  présent	fehlend  vorhanden	ausente  presente	Barthirtynine, Elisabeth  Becky Towe, Rubymine	1  9
<b>30.</b> (* (+)	<b>Corolla: color of eye</b>	<b>Corolle: couleur de l'oeil</b>	<b>Krone: Farbe des Auges</b>	<b>Corola: color del ojo</b>		
<b>PQ</b>	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>31.</b>	<b>Anther: color</b>	<b>Anthère: couleur</b>	<b>Anthere: Farbe</b>	<b>Antera: color</b>		
<b>PQ</b>	(c) white  light yellow  light green	blanche  jaune clair  verte clair	weiss  hellgelb  hellgrün	blanco  amarillo claro  verde claro	Barthirtysix, Elisabeth  Esm Egeo	1  2  3
<b>32.</b>	<b>Style: color</b>	<b>Style : couleur</b>	<b>Griffel: Farbe</b>	<b>Estilo: color</b>		
<b>PQ</b>	(c) white  light yellow  light green  purple red	blanc  jaune clair  vert clair  pourpre rouge	weiss  hellgelb  hellgrün  purpurn	blanco  amarillo claro  verde claro  rojo púrpura	Becky Towe  Ruby Mine  Goldmine, Lizzy	1  2  3  4

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

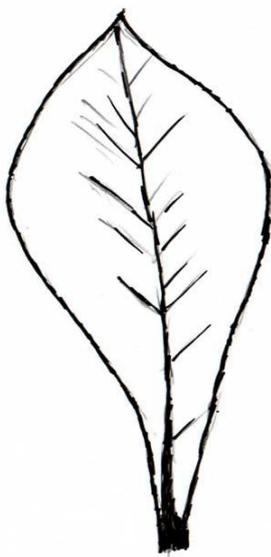
- a) Les observations relatives à la plante et à la tige doivent être effectuées lorsque 50% des fleurs se sont ouvertes sur la première panicule.
- b) Les observations relatives aux feuilles doivent être effectuées sur des feuilles complètement déployées qui ont été prélevées sur le tiers central de la tige en floraison.
- c) Les observations relatives aux fleurs doivent être effectuées sur des fleurs complètement déployées lorsque 50% des fleurs se sont ouvertes.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

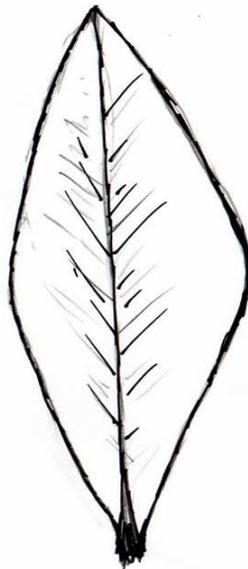
#### Ad. 1 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être mesurée du sol jusqu'au sommet de la plante, fleurs comprises.

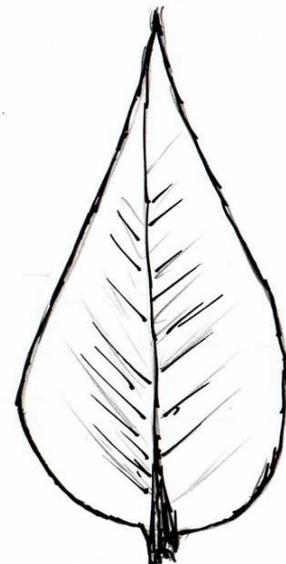
#### Ad. 8 : Feuille : position de la partie la plus large



1  
vers le sommet



2  
au milieu



3  
vers la base

Ad. 10 : Feuille : forme du sommet



1  
acuminé



2  
acuminé à aigu



3  
aigu

Ad. 20 : Fleur : périanthe

Les variétés “sans” périanthe peuvent avoir un périanthe vestigial.



1  
absent



9  
présent

Ad. 21 : Tube de la corolle : longueur

Ad. 22 : Tube de la corolle : diamètre juste en dessous des lobes

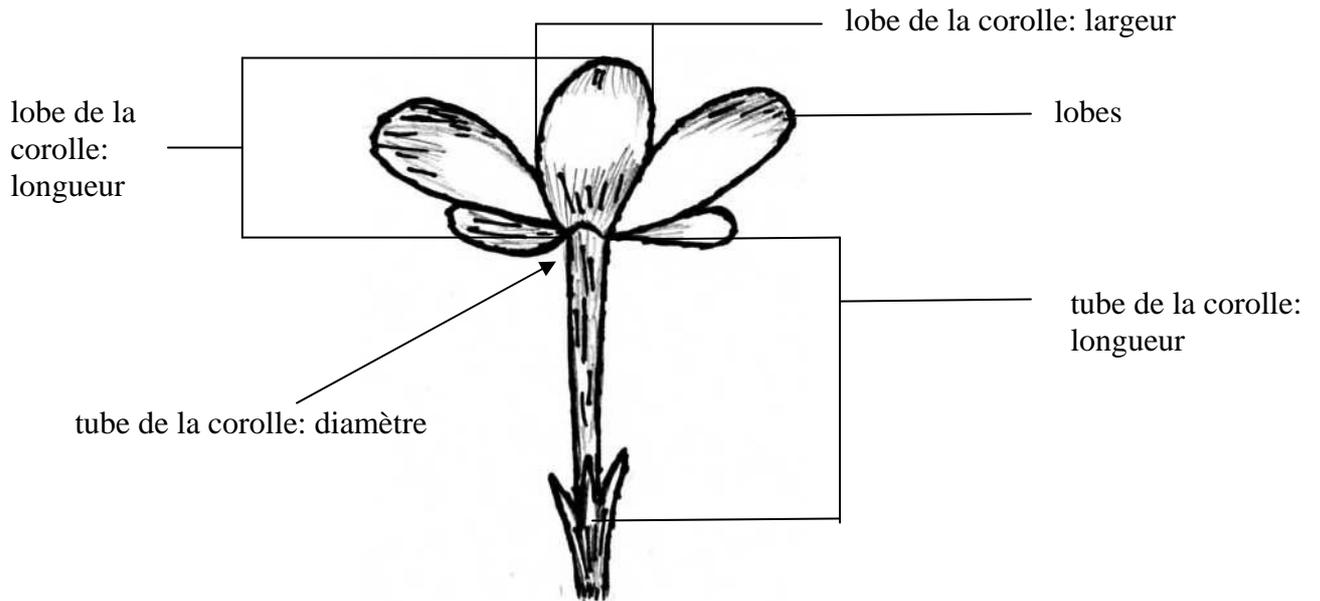
Ad. 23 : Tube de la corolle : couleur

Ad. 24 : Lobe de la corolle : longueur

Ad. 25 : Lobe de la corolle : largeur

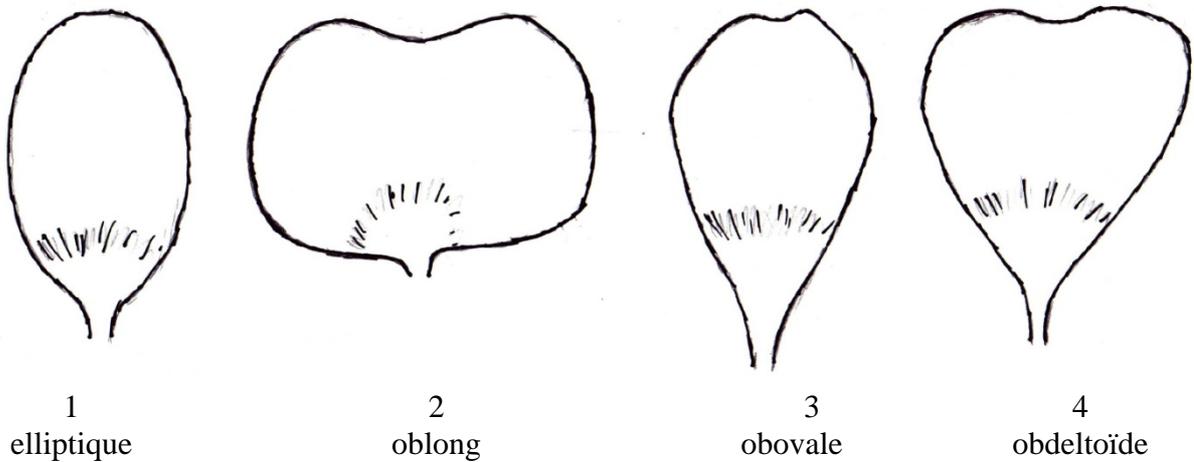
Ad. 26 : Lobe de la corolle : forme

Ad. 27 : Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (œil exclu)



La couleur du tube de la corolle doit être observée sur la face extérieure.

Ad. 26 : Lobe de la corolle : forme

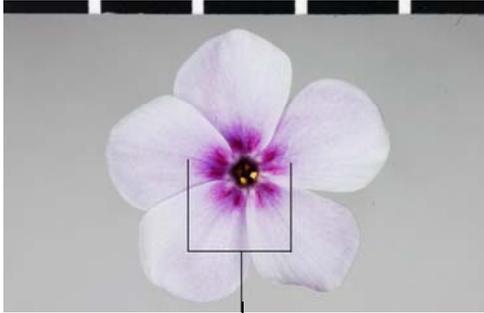


Ad. 27 : Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (œil exclu)

La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande.

Ad. 29 : Corolle : œil

Ad. 30 : Corolle : couleur de l'œil



œil

9. Bibliographie

Cheers, G. (2004) : The Encyclopedia of Garden Flowers. Global Book Publishing Pty Ltd.

Fuchs, H. (1994) : Phlox, Stauden- und Polsterphloxe. Eugen Ulmer Verlag, Stuttgart, DE.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
<b>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE</b> à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Phlox paniculata L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Phlox"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures [ ]
- b) multiplication *in vitro* [ ]
- c) autre (veuillez préciser) [ ]

4.2.2 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
<b>5.1 Plante : hauteur (1)</b>		
courte	Barfourteen	3[ ]
moyenne	Barnine	5[ ]
haute	Landhochzeit	7[ ]
<b>5.2 Feuille : panachure (11)</b>		
absente	Bartwentyeight, Lizzy	1[ ]
présente	Becky Towe, Elisabeth	9[ ]
<b>5.3 Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (27) (œil exclu)</b>		
blanche		1[ ]
rose		2[ ]
rouge		3[ ]
violette		4[ ]
rouge pourpre		5[ ]
pourpre		6[ ]
bleue		7[ ]
<b>5.4 Corolle : œil (29)</b>		
absent	Barthirtynine, Elisabeth	1[ ]
présent	Becky Towe, Rubymine	9[ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>courte</i>	<i>haute</i>
----------------	-------------------------	---------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>7.3.1 Utilisation principale</p> <p>a) plante de jardin [ ]</p> <p>b) plante en pot [ ]</p> <p>c) fleur coupée [ ]</p> <p>d) autre [ ]</p> <p>(veuillez préciser)</p> <p>7.3.2 Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |   |         |         |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] | Non [ ] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| c) Culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| d) Autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

[Fin du document]